

18 Jul 2026 -18:14

Appartient à [Conseil des ministres du 18 juillet 2026](#)

Mesures diverses visant à lutter contre le crime organisé

Sur proposition de la ministre de la Justice Annelies Verlinden, le Conseil des ministres a approuvé un avant-projet de loi relatif au crime organisé.

L'avant-projet vise tout d'abord à protéger l'identité des magistrats du ministère public et des juges d'instruction chargés d'enquêter sur les formes graves de criminalité, ainsi que des greffiers du juge d'instruction. L'avant-projet prévoit dès lors la possibilité d'attribuer aux personnes concernées un code anonyme qui remplace leurs données d'identité, destiné à être utilisé pour la durée de l'enquête.

En vue d'accélérer la procédure en récusation, l'avant-projet apporte ensuite des modifications aux dispositions du Code judiciaire, tout en prévoyant des garde-fous pour garantir le droit à un procès équitable.

La loi concernant l'administration pénitentiaire ainsi que le statut juridique des détenus sont en outre modifiés. La principale modification concerne la création de sections spécialisées pour les profils à risque dans les prisons.

L'avant-projet prévoit par ailleurs :

- l'anonymisation d'une partie des données personnelles du personnel pénitentiaire
- des modifications au Code belge de la navigation afin d'interdire et de sanctionner la navigation sans pavillon valide des navires marchands dans les eaux territoriales belges
- l'introduction d'une incrimination spécifique dans le code pénal pour le trafic frauduleux de documents de voyage
- l'instauration d'une contribution aux frais de la détention pour les personnes condamnées pour des infractions graves liées au trafic de stupéfiants, à la traite des êtres humains et à la criminalité organisée

L'avant-projet est transmis pour avis au Conseil d'Etat.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe



Annelies Verlinden, ministre de la Justice, chargée de la Mer
du Nord
FINTO
Boulevard du Jardin Botanique 50/65 - 6ème étage
1000 Bruxelles
Belgique
<https://verlinden.belgium.be>
info@verlinden.belgium.be

Nick Gyselinck
Porte-parole
press@verlinden.belgium.be

